

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Collecte des encombrants en porte-à-porte

La collecte des encombrants en porte à porte est accessible sur inscription jusqu'au vendredi 15 juin 2018.

Pour s'inscrire, contacter le Service Environnement au **02 40 27 75 15** afin de spécifier le type de matériel à collecter. Le standard est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

La collecte aura lieu entre le **lundi 25 juin** et le **vendredi 29 juin 2018** ; le jour exact du ramassage sera précisé lors de votre inscription.

**Communes concernées : Corsept, Frossay, Paimboeuf, Saint-Brevin les Pins, Saint-Père en Retz et Saint-Viaud.**

### Nature des déchets collectés :

- Mobilier, literie,
- Appareils électriques (vieux fours, réfrigérateurs, congélateurs...)
- Jouets hors d'usage
- Rebuts de menuiserie, huisseries,
- Appareils sanitaires sans robinetterie,
- Métaux, et rebuts de plomberie divers
- Etc.

### Modalités de collecte :

- **Seuls les usagers inscrits bénéficient d'un ramassage.**
- Les encombrants sont à déposer sur le lieu de collecte habituel des ordures ménagères, la veille du jour de ramassage spécifié par téléphone.
- Longueur maxi : 2,5 mètres
- Poids maxi : 80 kg/unité
- Déchets notamment pris en charge : déchets électriques, petits engins thermiques (tondeuses, motoculteurs, mobylettes...) et pièces de moteur s'ils sont dépollués (réservoir essence vidé, catalyseurs retirés, etc.)
- Déchets non collectés : gravats, déchets verts, DDS, pneus, déchets dangereux (toxiques, piquants, coupants).